

GROUPE SCOLAIRE À CARVIN (62)

BC ARTOIS RÉALISE UN BÂTIMENT ENVIRONNEMENTAL À ÉNERGIE POSITIVE

La conception du Groupe Scolaire Anne Frank à Carvin s'inscrit dans une démarche globale de développement durable. Le leitmotiv de la conception énergétique est le suivant : la réduction maximale des consommations du bâtiment puis seulement par la suite la production d'énergie, afin d'atteindre un bâtiment à énergie positive.

Les consommations de chauffage sont quasiment nulles, le projet répondant à l'exigeant label PASSIVHAUS. Les isolations sont fortes, de 20 cm en sol, 35 cm en mur et 40 cm en toiture. Les menuiseries sont particulièrement performantes, équipées en triple vitrages. La continuité de l'enveloppe isolante garantit l'absence totale de ponts thermiques. Le renouvellement d'air est réalisé par des centrales double-flux à récupération de chaleur (>90 %). La production d'eau chaude sanitaire est assurée par un système de panneaux solaires thermique en toiture. La production d'énergie électrique est réalisée par des capteurs photovoltaïques. L'énergie totale qui pourra être rendue à EDF est d'un montant de 16.000 € / an.

La santé des enfants est capitale. L'emploi de matériaux de finition sains, comme par exemple des peintures Ecolabel sans COV réduit la présence de polluants dans les ambiances. L'important renouvellement d'air évite les montées de concentration en CO₂ (responsables des assoupissements et maux de tête des élèves). Le bon accès à la lumière naturelle favorise la synthèse de la vitamine D et participe fortement à la bonne humeur.

En termes d'éco-construction, le bâtiment présente un excellent compromis dans le choix des matériaux : le noyau central en béton permet d'obtenir une inertie importante dans tout le bâtiment. En parallèle, la peau isolante extérieure continue en ossature bois présente de nombreuses qualités environnementales : un matériau biosourcé, un excellent bilan carbone. En complément, l'insufflation de ouate de cellulose isolante entre montants valorise un matériau recyclé d'origine renouvelable (papiers journaux recyclés). La quantité de bois mobilisée garantit l'atteinte de la classe la plus élevée du plan bois construction. ■



La lumière zénithale pénètre jusqu'au cœur du bâtiment via l'atrium central. Le recours à la lumière artificielle est, par conséquent, très faible.



Crédits photos : CABINET TRACE

Maître d'ouvrage : VILLE DE CARVIN
Maître d'œuvre : CABINET TRACE

BC ARTOIS - Jean-Manuel POMART, Directeur
Pépinière d'éco-entreprises, base 11/19, rue de Bourgogne - 62750 LOOS-EN-GOHELLE - Tél : 03.21.13.51.80

UN CENTRE AQUATIQUE EN MONTAGE FINANCIER BEA (62)

BC NORD RÉALISE LE CENTRE AQUATIQUE DE L'HESDINOIS

Crédit photo : BVL ARCHITECTURE



Les travaux du futur Centre Aquatique de Loisirs de l'Hesdinois ont débuté en mars. Le Bail Emphytéotique Administratif (BEA) remporté en 2008 par le Groupe BC, associé à Dexia, est entré en vigueur le 22 février 2011 et permettra la mise à disposition de l'équipement à la Communauté de Communes de l'Hesdinois (CCH) fin 2012.

En 2007, la CCH, sous l'impulsion de son Président Monsieur Jean-Claude FILLION, décide de recourir à un Bail Emphytéotique Administratif en vue de la conception, de la construction, du financement et du gros entretien de son futur centre aquatique sur la zone du Champs Sainte Marie à Marconne. La Communauté de Communes de l'Hesdinois reçoit le soutien du Conseil Régional du Nord - Pas-de-Calais et du Conseil Général du Pas-de-Calais. Par décision du Conseil communautaire début 2008, le projet porté par la SCI Centre Aquatique de Loisirs de l'Hesdinois est choisi : l'équipement conçu par l'agence d'architecture BVL est soutenu par BC, constructeur, promoteur et emphytéote de l'opération et financé par DEXIA. Les actes sont signés en juillet 2008, quelques semaines avant la grave crise financière qui a secoué le monde.

L'ouverture de l'équipement est prévue pour fin 2012.

Le centre aquatique de l'Hesdinois proposera les équipements aquatiques suivants : bassin d'apprentissage, bassin ludique, pataugeoire, toboggan, bassin extérieur et pentagliss, des espaces de remise en forme : sauna, hammam et jacuzzi ; et un bowling de 6 pistes. Le mode contractuel retenu du BEA permettra à la Collectivité de disposer d'un équipement moderne et entretenu pendant 30 ans. L'exploitation commerciale sera assurée par ailleurs dans le cadre d'une délégation de service public à conclure par la Collectivité. ■



PERSPECTIVE 1 VUE DE L'ENTREE

Client : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'HESDINOIS
 Maître d'œuvre : BVL ARCHITECTURE
 Constructeur : BC NORD - PAS-DE-CALAIS - PICARDIE

BC NORD - PAS-DE-CALAIS - PICARDIE - Michel SWYNGEDAUF, Co-gérant
 7 boulevard Louis XIV - 59042 LILLE cedex - Tél : 03.20.53.83.00